

MARTINE PINVILLE

SECRETARE D'ETAT CHARGÉE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@MartinePinville

Paris, le 4 mars 2016

N° 1244

Martine PINVILLE réunit les fabricants et distributeurs de produits de protection féminine afin de renforcer l'information des consommatrices et répondre aux interrogations sur la sécurité de ces produits

Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée de la Consommation, a réuni ce jour au ministère de l'Economie, les fabricants et distributeurs de produits de protection féminine, afin de répondre aux attentes et aux préoccupations des consommatrices sur la composition et la sécurité de ces produits.

Des interrogations légitimes sur la composition de ces produits ont été mises en lumière récemment et relayées par la presse et les réseaux sociaux. Martine PINVILLE a rappelé la responsabilité des professionnels, qui est tout d'abord d'assurer la mise sur le marché de produits sûrs pour les consommateurs, et d'assurer les conditions de la transparence de l'information qui leur est donnée sur la composition des produits, tant sur les étiquetages, les notices d'utilisation, que les sites Internet des fabricants.

Elle a rappelé à cette occasion que les récentes études n'ont toutefois pas révélé de situation de danger pour les consommateurs. Elle a demandé à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) de conduire une campagne de contrôle en laboratoire de l'ensemble des produits mis sur le marché pour s'en assurer.

Concernant le syndrome du choc toxique, lié aux conditions d'utilisation des produits, elle a rappelé l'exigence là-aussi d'une information claire et lisible.

Martine PINVILLE a également pris acte du souhait de la profession de progresser dans la connaissance scientifique de substances telles que les résidus de pesticide et dioxines, tant sur le plan des méthodes de détection et de mesure dans les produits d'hygiène féminine, que sur leur impact pour la santé des consommatrices. La saisine prochaine de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) permettra de répondre à ce besoin.

Martine PINVILLE a enfin indiqué qu'elle saisirait très prochainement la Commission européenne pour qu'une réflexion sur les règles de sécurité applicables à ces produits puisse être engagée en Europe, et que les campagnes de contrôle puissent être coordonnées.

Martine PINVILLE salue l'engagement des professionnels pour améliorer l'information des consommateurs et approfondir la connaissance scientifique dans ce domaine et se réjouit de l'esprit de responsabilité dans lequel ils se placent.

Contact presse cabinet de Martine PINVILLE :

Cihem GHARBI - 01 53 18 44 13 - sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr